

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 53 (1908)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le paquetage du fantassin  
**Autor:** Lecomte, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338779>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE PAQUETAGE DU FANTASSIN

Comme nos lecteurs le savent, la Commission chargée d'étudier l'habillement et l'équipement du soldat a terminé ses travaux et déposé ses conclusions. Sous peu le département militaire suisse sera appelé à prendre une décision définitive.

De même que toute œuvre humaine, les propositions de la Commission n'ont pas plu à tout le monde. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'elles ont trouvé plus d'adversaires que d'admirateurs.

Mon intention n'est pas de me livrer ici à une critique de l'œuvre de la Commission dans son ensemble. Je laisse à d'autres le soin d'établir jusqu'à quel point la « *feldmässigkeit* » doit remplacer l'esthétique dans le choix de la couleur et de la coupe du costume militaire.

Ce que je voudrais, c'est attirer l'attention sur le *poids porté par le soldat*.

*A mon avis la solution proposée par la Commission n'est pas assez radicale et laisse le fantassin encore beaucoup trop chargé.*

J'emprunte à un article publié par le colonel Hungerbühler, président de la Commission, les renseignements suivants :

L'allègement a été obtenu de trois manières :

1. Le poids des objets d'habillement et d'équipement, a été diminué dans la mesure compatible avec la solidité.

2. On a adopté un grand sac à pain dans lequel l'homme peut mettre soit son pain, soit les objets dont il n'a pas besoin pendant la marche ; dans ce dernier cas, le sac à pain est chargé sur les voitures.

3. La capote n'est portée qu'en hiver ; en été elle est remplacée par une couverture-tente, roulée sur les reins et portée au bas du sac.

De cette façon, le poids normal à porter par l'homme est ramené de 30 kg. 645 à 25 kg. 790. En chargeant sur les voitures le sac à pain contenant : souliers et pantalons de quartier, casquette, linge, sachet de propreté, et deux gaines à cartou-

ches <sup>1</sup> on allège encore de 2 kg. 69 et *l'homme porte, en chiffres ronds, 23 kilogrammes.*

Le poids de 25.790 est incontestablement trop élevé. Si nous voulons que nos fantassins sans entraînement conservent quelque mobilité dans notre terrain accidenté, 23 kg. sont certainement le maximum admissible.

*Il faut donc admettre en principe et non pas éventuellement comme le fait la Commission que le fantassin charge sur ses voitures un sac ou ballot individuel contenant les objets dont il n'a pas besoin pendant la journée.*

Par contre la combinaison : sac à pain — souliers de quartier, sachet de propreté, etc., — n'est pas heureuse.

Elle n'est d'ailleurs pas neuve. J'ignore ce qui se passe dans d'autres unités, mais dans le 2<sup>e</sup> bataillon du génie, que j'ai l'honneur de commander, il y a longtemps qu'on l'emploie aux manœuvres pour compenser le poids des grands outils. On met le pain dans le havresac ; les pantalons et les souliers dans le sac à pain et on charge ce dernier sur un char à bagages. C'est un pis-aller pour deux ou trois jours de manœuvres, mais rien de plus. Paqueter dans le même sac aujourd'hui du pain, demain des brosses et des souliers, ce n'est pas un système.

*Le ballot individuel doit être complètement distinct du sac à pain.*

La cuisine ne se faisant en campagne que matin et soir, c'est le pain qui fera le fond du repas de midi. Il est donc indispensable que le soldat l'ait toujours sur lui.

De même il lui faut une gourde remplie, avant le départ, d'une boisson rafraîchissante et stimulante.

Il lui faut en outre un outil de pionnier.

Si l'on pouvait être sûr que les voitures rejoignent tous les soirs sans faute, le soldat n'aurait besoin d'avoir sur lui, outre son fusil et ses 120 cartouches, que son pain, sa gourde et son outil de pionnier. On aurait alors un fantassin vraiment mobile. Il ne faut cependant pas oublier que les objets énumérés ci-dessus constituent déjà un poids d'au moins 12 kg., sans compter les vêtements, poids déjà relativement considérable en terrain accidenté pour un homme non entraîné.

Il faut donc chercher à rester le plus près possible de cette limite, et ne faire porter au soldat que ce dont il a absolument besoin.

<sup>1</sup> Il s'agit évidemment de gaines vides, qui d'ailleurs sont destinées à disparaître.

Supposons qu'un soir de bataille, aucune voiture ne rejoigne et que le lendemain le soldat doive continuer la lutte sans avoir rien reçu de l'arrière, et demandons-nous de quoi il a besoin et de quoi il peut se passer.

Ce qu'il lui faudra en tout premier lieu, ce seront des cartouches ; on peut cependant admettre qu'à la faveur de la nuit on réussira à lui en faire parvenir, même s'il faut aller les chercher assez loin.

Ce qu'il lui faudra en second lieu, ce sont des vivres, d'abord pour le soir et ensuite pour le lendemain, soit au moins une ration de conserves.

La cuisine roulante que l'on va introduire ne pourra pas aller partout, malgré sa mobilité relative, et il arrivera fréquemment que des unités en seront privées. Le soldat doit donc avoir sur lui, non seulement des vivres, mais les moyens de se préparer un repas chaud ; il doit donc, malgré l'introduction de la cuisine roulante, conserver sa marmite individuelle. On pourrait, il est vrai, s'en tirer avec une marmite pour 2, 3 ou même 4 hommes, mais ce serait croyons-nous une mauvaise économie, d'autant plus que le poids est minime. Le sentiment de ne dépendre de personne pour sa subsistance, mais d'avoir sur soi de quoi boire, cuire et manger, doit contribuer à relever le moral du soldat dans les moments difficiles.

De tous les autres objets d'équipement du soldat, il n'en est point dont il ne puisse à la rigueur se passer *exceptionnellement* pour une nuit, dans la bonne saison.

Dans un bon cantonnement, la troupe peut fort bien se passer pour une fois de sa capote et de ses habits de quartier, et chacun de nous l'a certainement fait une fois ou l'autre.

Elle se passera moins facilement du sachet de propreté, surtout pour remettre en état sa chaussure. Le poids de ce sachet étant peu considérable, on pourra le prendre aussi avec soi.

En outre, si la troupe ne reçoit pas ses habits de rechange, il sera bon qu'elle ait au moins de quoi changer de linge.

Le soldat aura donc sur lui, outre ses vêtements :

le fusil et ses accessoires,

120 cartouches,

l'outil de pionnier,

le pain,

une ration de réserve,

la gourde,  
la marmite individuelle,  
du linge de rechange,  
le sachet de propreté.

Les *cartouches* trouveront place dans les cartouchières et dans les poches. La vareuse actuelle du soldat a quatre poches qui sont presque toujours vides et qui peuvent facilement contenir quatre chargeurs chacune.

L'*outil de pionnier* sera pendu ou passé au ceinturon, de façon à être toujours à portée de la main.

Les autres articles énumérés ci-dessus seront contenus dans un sac léger, intermédiaire comme forme et dimensions entre le havresac et le sac à pain actuel, et dont le modèle définitif sera déterminé par des essais. Dans ce sac, chaque objet aura son compartiment, y compris la gourde et la gamelle qui ne devront pas être visibles pour que le tout soit de la même couleur. Cette couleur devra se rapprocher le plus possible de celle de l'habillement.

Le fantassin ainsi équipé portera, habits compris, environ 20 kilos, et aura le maximum de mobilité réalisable.

Tous les autres objets d'équipement seront contenus dans le ballot individuel, transporté sur le char à bagages.

Dans l'état actuel ces objets sont :

la capote,  
le deuxième pantalon,  
les souliers de quartier,  
la casquette.

Le projet de la commission relègue la capote dans l'équipement d'hiver et la remplace par la *tente-couverture*, pouvant, prétend-on, aussi servir de manteau.

A mon avis, c'est une erreur.

La guerre de montagne exceptée, les cas où l'on aura besoin de tentes seront plutôt exceptionnels. Lorsque en 1895, toute la 2<sup>e</sup> division bivouaqua en face de Cossonay, je ne me souviens pas d'avoir entendu quelqu'un se plaindre du manque de tentes.

Par contre, la troupe qui a été tout le jour à la pluie a besoin d'un vêtement de rechange pour la nuit. Comme il est dans la nature des choses que la nuit soit plus froide que le jour, et

que les extrémités souffrent plus du froid que le tronc, il faut que ce vêtement soit plus chaud et plus long que celui porté pendant le jour.

Conservons donc la capote qui a fait ses preuves et ne la remplaçons pas par le morceau d'étoffe « à tout faire » de la commission.

D'ailleurs, le soldat aime sa capote ; ce qu'il n'aime pas, c'est de la rouler et de la porter ; aujourd'hui il n'aura plus à faire ni l'un ni l'autre.

Un point sur lequel le colonel Hungerbühler ne s'explique pas et qui n'est pas particulièrement clair dans le *Guide des Etats-Majors*, c'est de savoir si la couverture de bivouac fait ou non partie de l'équipement normal.

A mon avis, un homme qui a une capote et des vêtements de rechange n'a, dans la bonne saison, pas besoin de couverture. S'il est un peu débrouillard et sait se construire des abris en branchages ou en planches, il n'a pas non plus besoin de tente pour les cas exceptionnels où il devra bivouaquer.

La couverture et la tente-abri ne font donc pas partie de l'équipement normal, mais bien de l'équipement d'hiver et de montagne.

Il y a ainsi en temps ordinaire, largement place pour les ballots individuels sur les voitures de compagnie.

L.

